

# ASSEMBLEE GENERALE AREC

## SAMEDI 1ER DECEMBRE 2018

Conformément aux statuts de l'association, les adhérents de l'association étaient conviés à participer à l'assemblée générale prévue le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 9h30 dans la salle annexe des sports de St Laurent de Chamousset.

Cette assemblée générale ouvrait la journée des festivités pour célébrer les 40 ans de l'association.

365 familles étaient convoquées. 185 personnes étaient présentes ou représentées.

Après 1 minute de silence en mémoire de membres de l'association ou de leur famille qui nous ont quittés cette année, l'assemblée commençait.

### **Rapport moral :**

Christiane Blanc, secrétaire de l'association, présentait le bilan des activités.

Toutes celles prévues lors des journées portes ouvertes de 2017 se sont tenues.

Les journées portes ouvertes de 2018, ont connu une bonne affluence et sur ces 4 jours un nombre important d'activités prévues pour 2019 ont fait le plein

Par ailleurs, l'année 2018 a été chargée en travaux, puisqu'une équipe a œuvré sur la préparation du 40<sup>eme</sup> anniversaire, une autre a travaillé sur l'administratif et notamment le passage des comptes sur support informatique en lien avec le comptable.

Depuis le 22 mai, des professionnels et de nombreux bénévoles se sont investis pour mener à bout le chantier de mise en accessibilité et PMR du centre d'accueil d'Ornon.

La commission de sécurité devant passer le 10 décembre, la maison devrait à nouveau ouvrir ses portes le 23 décembre 2018. Les professionnels ont assuré un travail sérieux et ont été de bon conseil. Les bénévoles, par corvées successives, certains une seule fois, d'autres plusieurs fois, ont assuré 300 journées de travail.

L'ensemble des membres du CA et tous les bénévoles investis dans les diverses commissions contribuent à une année très active et réussie dans tous les objectifs fixés.

S'instaure ensuite un débat : dans la discussion, il est rappelé les difficultés rencontrées sur la gestion des listes suite aux désistements lors des activités.

Vient ensuite une question sur la couverture des frais d'administration de la gestion de l'association. Une personne suggère le rajout d'une somme d'argent à définir pour chaque activité.

Il lui est répondu que depuis deux ans, les frais d'administration lors des activités sont assurés par une contribution supplémentaire de 1,5 % sur chaque activité. Cela permet un équilibre entre toutes les activités car, antérieurement à cette décision, les frais administratifs étaient supportés en majeure partie par la gestion de la maison d'accueil.

S'ouvre également une discussion sur l'éboulement de la route entre le 4 janvier et le 10 février qui a bloqué l'accueil de 5 séjours sur la période. Un dossier a été déposé en mairie pour un hypothétique remboursement, mais il faudrait qu'un fond public soit mis aux pertes d'exploitation des hébergeurs de la vallée de la Lignarre. On peut s'assurer contre la perte d'exploitation, mais la prime annuelle est conséquente pour un risque qui certes existe mais n'est pas courant.

Il est aussi lancé un appel à venir grossir le rang des bénévoles pour organiser des activités, assurer l'accueil ou toute autre activité nécessaire à l'association.

**Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

### **Rapport financier :**

Le total des produits est de 171 830€ pour un total de charges de 179 309€ soit une perte de 7 478€

Mais les dons versés sur l'exercice sont reportés pour couvrir l'exercice 2018-2019 où l'emprunt sera à rembourser.

Par ailleurs, entre le 22 mai et le 30 septembre, en raison des travaux, aucune entrée d'argent n'est venue

équilibrer des charges pérennes qui continuent à courir. D'autre part, la fermeture de la route d'accès à la maison d'Ornon du 4 janvier au 10 février 2018 a privé les comptes d'un manque important de recettes en pleine saison hivernale.

Concernant les travaux, le travail bénévole a fait gagner des sommes importantes.

Les travaux terminés approcheront les 130 000€ de dépenses comme initialement prévues dans le projet.

A la date du 1<sup>er</sup> décembre, nous avons dépensé 127 682€ pour les travaux et les réaménagements.

Le financement est assuré par un emprunt de 60 000€ sous couvert d'un cautionnement par la mairie d'Ornon, et 17 568€ de dons et prêts des adhérents. L'association a mis en fonds propres 50 114€

Une demande de subvention d'environ 16 000€, déposée en mars auprès de l'agence nationale des chèques vacances (ANCV) est à ce jour toujours en instruction, mais son attribution reste aléatoire. D'autre part, aucune subvention publique n'a été accordée, si ce n'est la subvention de 1 000€ accordée par la mairie de St Laurent pour le fonctionnement de l'association.

En conséquent depuis 2010, l'association a financé l'ensemble des travaux entrepris au sein de la maison pour un montant de 230 000€. Cette somme faisant suite aussi à des investissements importants engagés entre 1992 et 2008 (réfection de toutes les toitures).

**Mis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité**

### **Présentation des activités 2019**

Christiane Blanc présente les activités 2019. La parole est donnée à celles et ceux présents qui gèrent une activité pour la présenter.

Les activités 2019 ont largement été présentées aux quelques 230 personnes qui sont passées aux journées portes ouvertes du 16 au 19 novembre 2018.

Pour les adhérents qui ne sont pas venus à ces journées, la circulaire des activités a été envoyée soit par courrier soit par mail.

A ce jour, nombreuses sont les activités complètes, avec pour certaines une liste d'attente.

### **Prévisionnel 2019 :**

Le budget prévisionnel s'équilibre en recettes dépenses à 177 384€

Les sorties restent à prix coûtant plus les 1,5 % pour l'administration et en conséquent chaque organisateur d'activité veille à l'équilibre de son budget et des règles à respecter.

L'administration est assurée par les adhésions, la contribution de 1,5% sur les activités, quelques intérêts sur produits financiers et la démarche «tookets» du Crédit Agricole.

Cette démarche concerne tous les adhérents de l'association, ayant une carte bancaire sociétaire du Crédit Agricole. Lorsqu'ils utilisent leur carte, ils cumulent des tookets qu'ils peuvent reverser à l'association. Le site de l'AREC ouvre les coordonnées du site tookets.

La gestion de la maison sera beaucoup plus dure à équilibrer. Outre les charges de fonctionnement, il faudra tenir compte durant 10 ans des mensualités de remboursement des emprunts.(7 888€ par an )

Avant de pouvoir espérer dégager un bénéfice, il faut cumuler 32 000€ de recettes. Sachant que la subvention communale et les dons sont dédiés à la gestion de la maison.

La tranche de travaux terminée sur cette année 2018, laisse encore de la marge pour des travaux futurs.

Les sanitaires du gîte sont à refaire et là, il y a urgence. Mais reste encore à rénover la salle à manger, les sanitaires communs de la Source, la salle voûtée, la salle commune et les chambres du gîte et 6 chambres dans l'immeuble couchage.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale s'est terminée à 11h30, suivie de l'apéritif et des festivités et repas du 40eme anniversaire de l'association.

Blanc Christiane secrétaire

Tardy Louis président